

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU 5 JUIN 2023**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire de la Municipalité de La Motte tenue à la salle communautaire de La Motte du 5 juin 2023 à 19h30.

SONT PRÉSENTS :

Luc St-Pierre	Conseiller 1
Louis Baribeau	Conseiller 2
Patrick Savard	Conseiller 3
Patrick Cyr	Conseiller 4
Pierre Bouchard	Conseiller 5

ABSENT :

Pascal Bellefeuille	Conseiller 6
---------------------	--------------

Tous formant quorum sous la présidence de M. le maire Paul Lafrenière.

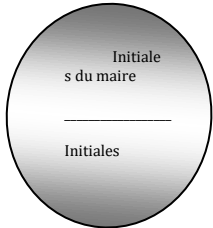
Est également présente, Mme Nathalie Boire, directrice générale par intérim.

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance**
 - 1.1 Présences
 - 1.2 Adoption de l'ordre du jour
 - 1.3 Adoption des procès-verbaux (mai)
- 2. Demande des comités et intervention du public**
 - 2.1 Intervention du public
 - 2.2 Cimetière
 - 2.3 Abat-poussière
 - 2.4 Cyclo-Don – Ressources des personnes handicapées
- 3. Comptes rendus :**
 - 3.1 Rapport du maire sur la dernière rencontre à la MRC
- 4. Affaires nouvelles**
 - 4.1 Pont coin chemin St-Luc
- 5. Finances et administration**
 - 5.1 Dépôt de l'état des encaissements et des déboursés
 - 5.2 Approbation des comptes à payer
 - 5.3 Dépôt des états comparatifs
 - 5.4 Avis de travaux – Extraction de minerai
 - 5.5 Gestion animale – avis d'intérêts
 - 5.6 Vente des immeubles 4 593 729, 4 593 727 et 6 467 005
 - 5.7 Compostage bulletin d'information
 - 5.8 Programme 2023-2024 - Habitation
 - 5.9 Location d'œuvre d'art
 - 5.10 PIIRRL
 - 5.11 Réseautage culturel
 - 5.12 Signataire concernant l'entente révisée Plateforme de compostage
 - 5.13 Plan de Sécurité civile
- 6. Questions du public**
- 7. Correspondance à titre informatif**
- 8. Levée de l'assemblée.**

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h30 par M. Paul Lafrenière, maire de la Municipalité de La Motte.



23-06-073

1.1 PRÉSENCES

M. Paul Lafrenière, maire, constate le quorum et déclare la séance ouverte.

1.2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par le conseiller M. Pierre Bouchard appuyé par le conseiller M. Luc St-Pierre et **UNANIMEMENT RÉSOLU**, que l'ordre du jour soit adopté tout en laissant l'item *affaires nouvelles* ouvert.

ADOPTÉE

1.3 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX (MAI)

Le point est reporté à une séance ultérieure.

2. DEMANDES DES COMITÉS ET INTERVENTIONS DU PUBLIC

2.1 Interventions du public

Aucune intervention.

2.2 Cimetière

À la suite de la rencontre avec le comité du cimetière, le sujet est remis au prochain caucus afin que la municipalité puisse prendre des renseignements.

2.3 Abat-poussière

Après discussions concernant l'abat-poussière, dès qu'il y aura un peu de pluie, l'abat-poussière pourra être étendu afin que son action soit maximale.

2.4 Cyclo-Don

23-06-074

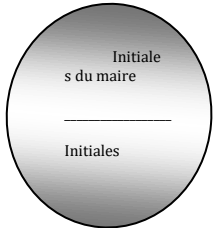
IL EST PROPOSÉ par le conseiller M. Luc St-Pierre appuyé par le conseiller M. Patrick Cyr et **UNANIMEMENT RÉSOLU** d'autoriser la tenue du 18^e Cyclo-don de la Ressource pour personnes handicapées Abitibi-Témiscamingue/Nord-du-Québec à La Motte le 26 août 2023.

ADOPTÉE

3. COMPTES RENDUS

3.1 RAPPORT DU MAIRE - SUR LA DERNIÈRE RENCONTRE AVEC LA MRC

M. Paul Lafrenière, maire, fait un résumé de la rencontre des conseillers de compté de la MRC d'Abitibi.



4. AFFAIRES NOUVELLES

4.1 Pont coin chemin St-Luc et Route 109

IL EST PROPOSÉ par le conseiller M. Patrick Cyr appuyé par le conseiller M. Patrick Savard et **UNANIMEMENT RÉSOLU** d'autoriser Mme Réna Michaud, responsable des travaux publics, à faire l'achat de bois pour réparer le pont qui se trouve sur le coin du chemin St-Luc et de la Route 109 pour un montant approximatif de 515\$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

5. FINANCES ET ADMINISTRATION

5.1 DÉPÔT DE L'ÉTAT DES ENCAISSEMENTS ET DES DÉBOURSÉS

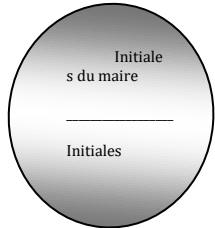
Le point est remis à une séance ultérieure.

5.2 APPROBATION DES COMPTES À PAYER

IL EST PROPOSÉ par le conseiller, M. Louis Baribeau, **SECONDÉ** par le conseiller Pierre Bouchard, **ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

D'ADOPTER et **DE PAYER** la liste des comptes suivante :

Fournisseurs	no. Chèque	Montant
Atelier KGM Inc.	12370	287,44 \$
Bibliothèque de La Motte	12368	1 200,00 \$
Bigué & Bigué	12371	101,99 \$
Brand Tractor LTD	12383	2 309,07 \$
Desjardins sécurité financière	12372	2 097,49 \$
Energie Sonic inc.	12386	2 713,73 \$
Envirobi	12373	945,56 \$
Fabrique St-Luc	12369	200,00 \$
Gestion Martin Leclercq Inc.	12374	58,60 \$
GFL Environnemental Services, inc.	12375	2 335,27 \$
Hydro-Québec	Prélèvement	143,44 \$
Larouche Bureautique	12377	889,08 \$
Location Amos	12378	1,15 \$
Messer Canada inc.	12379	174,74 \$
Ministre des Finances (SQ)	12380	20 007,00 \$
Multi-services J.V.B.	12381	534,65 \$
Municipalité de Rivière-Héva	12382	6 460,94 \$
Protek	12384	266,96 \$
Sanimos	12385	2 360,67 \$
Télébec	Prélèvement	257,65 \$
Toromont CAT	12376	3 720,04 \$
UAP Inc.	12387	154,63 \$
Ville d'Amos	12388	3 095,48 \$
Crédit mois mai 2023		-270,54 \$
	Total	50 045,02 \$
Salaires mai 2023		7 460,62 \$
Total du mois d'avril 2023		57 505,64 \$



ADOPTÉE

5.3 DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS (AVRIL 2023)

Mme Nathalie Boire, directrice générale par intérim, dépose les états comparatifs en date du 30 avril 2023.

5.4 AVIS DE TRAVAUX – EXTRACTION DE MINÉRAI

Informations données aux membres du Conseil.

5.5 GESTION ANIMALIÈRE – AVIS D’INTENTION

Informations données aux membres du Conseil concernant une entente MRC pour la gestion animale. Le sujet est remis à une séance ultérieure.

5.6 VENTE DES IMMEUBLES 4 593 729, 4 593 7227 ET 6 467 005

À la suite nouveaux éléments reçus dans ce dossier, le sujet est remis à une séance ultérieure.

5.7 COMPOSTAGE BULLETIN D’INFORMATION

Un publipostage sera fait pour distribuer cette information.

5.8 PROGRAMME 2023-2024 - HABITATION

Informations données aux membres du Conseil concernant l’ouverture de la programmation 2023-2024 pour le programme d’adaptation de domicile (PAD). L’information sera distribuée aux citoyens.

5.9 LOCATION D’ŒUVRE D’ART

Aucune de participation.

5.10 PIRRL

Le sujet est remis à une séance ultérieure.

5.11 RÉSEAUTAGE CULTUREL

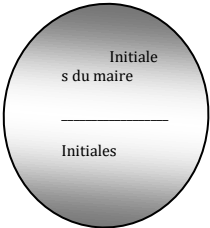
Aucune de participation.

5.12 SIGNATAIRE CONCERNANT L’ENTENTE RÉVISÉE PLATEFORME DE COMPOSTAGE

IL EST PROPOSÉ par le conseiller, M. Luc St-Pierre, **SECONDE** par le conseiller Pierre Bouchard **ET UNANIMEMENT RÉSOLU** :

D’AUTORISER le maire, M. Paul Lafrenière, à signer l’entente révisée de la plateforme de compostable pour la municipalité de La Motte.

ADOPTÉE



23-06-078

5.13 PLAN DE SÉCURITÉ CIVILE

ATTENDU QU’il est nécessaire de faire des changements au niveau du plan de Sécurité civile :

IL EST PROPOSÉ par le conseiller, M. Luc St-Pierre, **SECONDE** par le conseiller Patrick Cyr **ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

de nommer :

Nathalie Boire	Coordinatrice suppléante;
Lydia Bédard	Responsable substitut mission administration;
Paul Lafrenière	Maire et responsable mission communication et responsable substitut de la mission services aux personnes sinistrées
Pierre Bouchard	Maire suppléant et responsable substitut – Mission communication;
Pascal Bellefeuille	Responsable mission services aux personnes sinistrées;
Patrick Cyr	Responsable substitut de services aux personnes sinistrés;
Réna Michaud	Responsable mission de services techniques;
Louis Baribeau	Responsable mission transport.

ADOPTÉE

6. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question

7. CORRESPONDANCE À TITRE INFORMATIF

Aucune correspondance.

Initiales du maire

Initiales

23-06-079



Canada
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA MOTTE

8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, **IL EST PROPOSÉ** par le conseiller M. Pierre Bouchard, appuyé par le conseiller M. Patrick Savard et **UNANIMEMENT RÉSOLU** de lever l'assemblée, il est 21h26.

ADOPTÉE

Paul Lafrenière
Maire

Nathalie Boire
Directrice par intérim

« Je, Paul Lafrenière, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ». Les résolutions votées unanimement et majoritairement n'impliquent pas le vote du maire à moins que le vote de ce dernier ne soit inscrit expressément (art. 161 et 164 du Code municipal).